
**Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2005**

25 mai 2005
Français
Original: anglais

New York, 2-27 mai 2005

Rapport de la Grande Commission III

Création et mandat de la Commission

1. Conformément à l'article 34 de son règlement intérieur, la Conférence a créé trois grandes commissions, dont la Grande Commission III à laquelle elle a décidé de renvoyer l'examen des points ci-après (voir le document NPT/CONF.2005/DEC.1) :

Point 16. Examen du fonctionnement du Traité

- d) Mise en œuvre des dispositions du Traité relatives au droit inaliénable de toutes les Parties au Traité de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sans discrimination et en conformité avec les articles I et II :
 - i) Articles III, paragraphe 3, et IV, sixième et septième alinéas du préambule, en particulier dans leurs rapports avec l'article III, paragraphes 1, 2 et 4, et quatrième et cinquième alinéas du préambule;
 - ii) Article V;
- e) Autres dispositions du Traité.

Point 17. Rôle du Traité dans la promotion de la non-prolifération des armes nucléaires et du désarmement nucléaire et dans le renforcement de la paix et de la sécurité internationales et mesures visant à renforcer l'application du Traité et à lui donner un caractère universel

Bureau de la Commission

2. La Conférence a élu l'Ambassadrice Elisabet Borsiin Bonnier (Suède) Présidente de la Commission; le Ministre Conseiller Ilir Melo (Albanie) et l'Ambassadeur Sylvester Rowe (Sierra Leone) en étaient les Vice-Présidents.



Création de l'organe subsidiaire 3

3. À sa 19^e séance plénière, le 18 mai 2005, la Conférence a décidé de créer, pour la durée de la Conférence d'examen de 2005, un organe subsidiaire relevant de la Grande Commission III, pour examiner le point « Autres dispositions du Traité », y compris l'article X (voir le document NPT/CONF.2005/DEC.2). Elle a en outre décidé qu'il s'agirait d'un organe à composition non limitée, dont les séances seraient privées et les travaux consignés dans le rapport que lui présenterait la Grande Commission III. L'Ambassadeur Alfredo Labbe (Chili) a assuré la présidence de cet organe subsidiaire.

Documentation de la Commission

4. La Commission était saisie des documents ci-après :

a) Documents de base et documents de la Conférence

NPT/CONF.2005/9	Application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par l'Autriche
NPT/CONF.2005/16	Mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par la Pologne
NPT/CONF.2005/18	Rapport sur les approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire présenté par le Groupe d'experts au Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique : soumis par l'Agence internationale de l'énergie atomique
NPT/CONF.2005/23	Application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par la Lituanie
NPT/CONF.2005/24	Application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par la Chine
NPT/CONF.2005/30	Ordre du jour
NPT/CONF.2005/31	Déclaration du Président concernant l'adoption du point 16 de l'ordre du jour
NPT/CONF.2005/38	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par la Nouvelle-Zélande
NPT/CONF.2005/39	Application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par la Hongrie

NPT/CONF.2005/42	Mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : rapport présenté par la Croatie
NPT/CONF.2005/WP.6	Utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire : document de travail présenté par la Chine
NPT/CONF.2005/WP.8	Document de travail présenté par les membres du Mouvement des pays non alignés parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
NPT/CONF.2005/WP.9	Article V, article VI et paragraphes 8 à 12 du préambule du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires : document de travail présenté à la Grande Commission I et à la Grande Commission III par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède
NPT/CONF.2005/WP.10	Article III et alinéas 4 et 5, en particulier en ce qui concerne leur relation avec l'article IV et les alinéas 6 et 7 (Respect et vérification) : document de travail devant être soumis à la Grande Commission II par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède
NPT/CONF.2005/WP.11	Articles III (3) et IV, paragraphes 6 et 7 du préambule, notamment dans leurs rapports avec l'article III (1), (2) et (4), et paragraphes 4 et 5 du préambule (Coopération au service des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire) : document de travail présenté à la Grande Commission III par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède
NPT/CONF.2005/WP.12	Article III, paragraphe 3, article IV, sixième et septième alinéas du préambule, en particulier dans leurs rapports avec l'article III, paragraphes 1, 2 et 4 et quatrième et cinquième alinéas du préambule (Approches relatives au cycle du combustible nucléaire) : document de travail devant être soumis à la Grande Commission III par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède

- NPT/CONF.2005/WP.13 Article III et quatrième et cinquième alinéas du préambule, en particulier dans leurs rapports avec l'article IV et les sixième et septième alinéas du préambule (Protection physique et trafic) : document de travail présenté à la Grande Commission II par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et la Suède
- NPT/CONF.2005/WP.14 Article III et quatrième et cinquième alinéas du préambule, en particulier dans leurs rapports avec l'article IV et les sixième et septième alinéas du préambule (contrôle des exportations) : document de travail devant être présenté à la Grande Commission II par l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, la Hongrie, l'Irlande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède
- NPT/CONF.2005/WP.15 Principes du Comité Zangger concernant les fournitures nucléaires au niveau multilatéral : document de travail présenté par l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la Chine, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République de Corée, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse, la Turquie et l'Ukraine en leur qualité de membres du Comité Zangger
- NPT/CONF.2005/WP.16 Document de travail sur l'article X (dénonciation du TNP) présenté par l'Australie et la Nouvelle-Zélande
- NPT/CONF.2005/WP.20 Questions de fond à examiner par la Grande Commission III de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005 : document de travail présenté par les membres du Groupe d'États membres du Mouvement des pays non alignés Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

NPT/CONF.2005/WP.21	Mesures supplémentaires à prendre pour le renforcement du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (« Vingt et une mesures pour le XXI ^e siècle ») : document de travail présenté par le Japon
NPT/CONF.2005/WP.22	Document de travail du Japon
NPT/CONF.2005/WP.23	Document de travail présenté par la Norvège
NPT/CONF.2005/WP.25	Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire : document de travail présenté par Cuba
NPT/CONF.2005/WP.32	Dénonciation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, document de travail présenté par le Luxembourg au nom de l'Union européenne
NPT/CONF.2005/WP.33	Accords multilatéraux relatifs au cycle du combustible nucléaire : document de travail présenté par l'Argentine
NPT/CONF.2005/WP.35	Document de travail soumis par la Belgique, l'Espagne, la Lituanie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne et la Turquie pour examen lors de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005
NPT/CONF.2005/WP.42	Vues sur les questions de fond examinées par la Conférence chargée de l'examen en 2005 : document de travail soumis par la République de Corée
NPT/CONF.2005/WP.45	Document de travail basé sur la Déclaration de l'Union européenne à la Grande Commission III soumis par le Luxembourg au nom de l'Union européenne, de la Bulgarie, de la Roumanie, pays adhérents, de la Croatie et de la Turquie, pays candidats, de la Bosnie-Herzégovine, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Serbie-et-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels
NPT/CONF.2005/WP.50	Utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques : document de travail présenté à la Grande Commission III par la République islamique d'Iran
NPT/CONF.2005/WP.56	Note verbale datée du 20 mai 2005, adressée au Secrétaire général de la Conférence par la Mission permanente de l'Allemagne

- | | |
|---------------------|---|
| NPT/CONF.2005/WP.58 | Renforcement de l'application de l'article III du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique |
| NPT/CONF.2005/WP.59 | Renforcement de l'application de l'article X du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires : document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique |

b) Documents présentés à la Commission

- | | |
|----------------------------|--|
| NPT/CONF.2005/MC.III/WP.1 | Document de travail présenté par l'Union européenne |
| NPT/CONF.2005/MC.III/WP.2 | Questions à examiner par la Grande Commission III : document de travail présenté par le Nigéria |
| NPT/CONF.2005/MC.III/WP.3 | Conséquences écologiques de l'extraction du minerai d'uranium : document de travail présenté par la République du Kazakhstan, la République kirghize, la République du Tadjikistan, le Turkménistan et la République d'Ouzbékistan |
| NPT/CONF.2005/MC.III/WP.4 | Document de travail devant être soumis à la Grande Commission III par la République des Îles Marshall |
| NPT/CONF.2005/MC.III/WP.5 | Document de travail présenté par l'Islande, la Lituanie, la Norvège et la Suède |
| NPT/CONF.2005/MC.III/CRP.1 | Proposal by Antigua and Barbuda, the Bahamas, Barbados, Belize, Dominica, Grenada, Guyana, Jamaica, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines, Suriname and Trinidad and Tobago |
| NPT/CONF.2005/MC.III/CRP.2 | Draft report of Main Committee III |
| NPT/CONF.2005/MC.III/CRP.3 | Egypt, Subsidiary body to Main Committee III : Universality of the Treaty |
| NPT/CONF.2005/MC.III/CRP.4 | Draft report of Main Committee III |

Travaux de la Commission

5. La Grande Commission III a tenu quatre séances et l'organe subsidiaire en a tenu deux entre le 19 et le 25 mai 2005. Les débats des séances publiques sont consignés dans les comptes rendus analytiques pertinents (NPT/CONF.2005/MC.III/SR. ...). Après un premier échange de vues général sur toutes les questions qui lui avaient été renvoyées, la Commission a examiné des propositions figurant dans les documents énumérés au paragraphe 4 ci-dessus.

La Commission a axé ses travaux sur le paragraphe 3 de l'article III, l'article IV et les alinéas 6 et 7 du préambule du Traité, tandis que l'organe subsidiaire s'est intéressé aux articles IX et X. Aucun consensus ne s'est dégagé.
